



NOVASCOPIA



CC DU GRAND ROYE

ÉLABORATION PLUi

SÉMINAIRE DE
LANCEMENT

VILLE OUVERTE

ATOPIA

NOVASCOPIA

IETI

CHAMBRE D'AGRICULTURE 80

QUARTIER LIBRE



1. LES INTERVENANTS ET LES PRESTATAIRES ENGAGÉS
 2. LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL
 3. QU'EST-CE-QUE LE PLUi ?
 4. POURQUOI ÉLABORER CE DOCUMENT ?
 5. LE DÉROULEMENT DU PLUi
 6. LE CONTENU DU PLUi ?
 7. LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS
 8. LE CALENDRIER ET LES PROCHAINES ÉCHÉANCES
-
9. LES DOCUMENTS REMIS



NOVASCOPIA



1.

LES INTERVENANTS ET LES PRESTATAIRES ENGAGÉS

LA GÉNÈSE DE LA DÉMARCHE

- La démarche d'élaboration a été prescrite par délibération en date du **15 février 2017**.

Q Quartier Libre accompagne depuis avril 2016 la communauté de communes dans la démarche d'élaboration en qualité d'**Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)**.

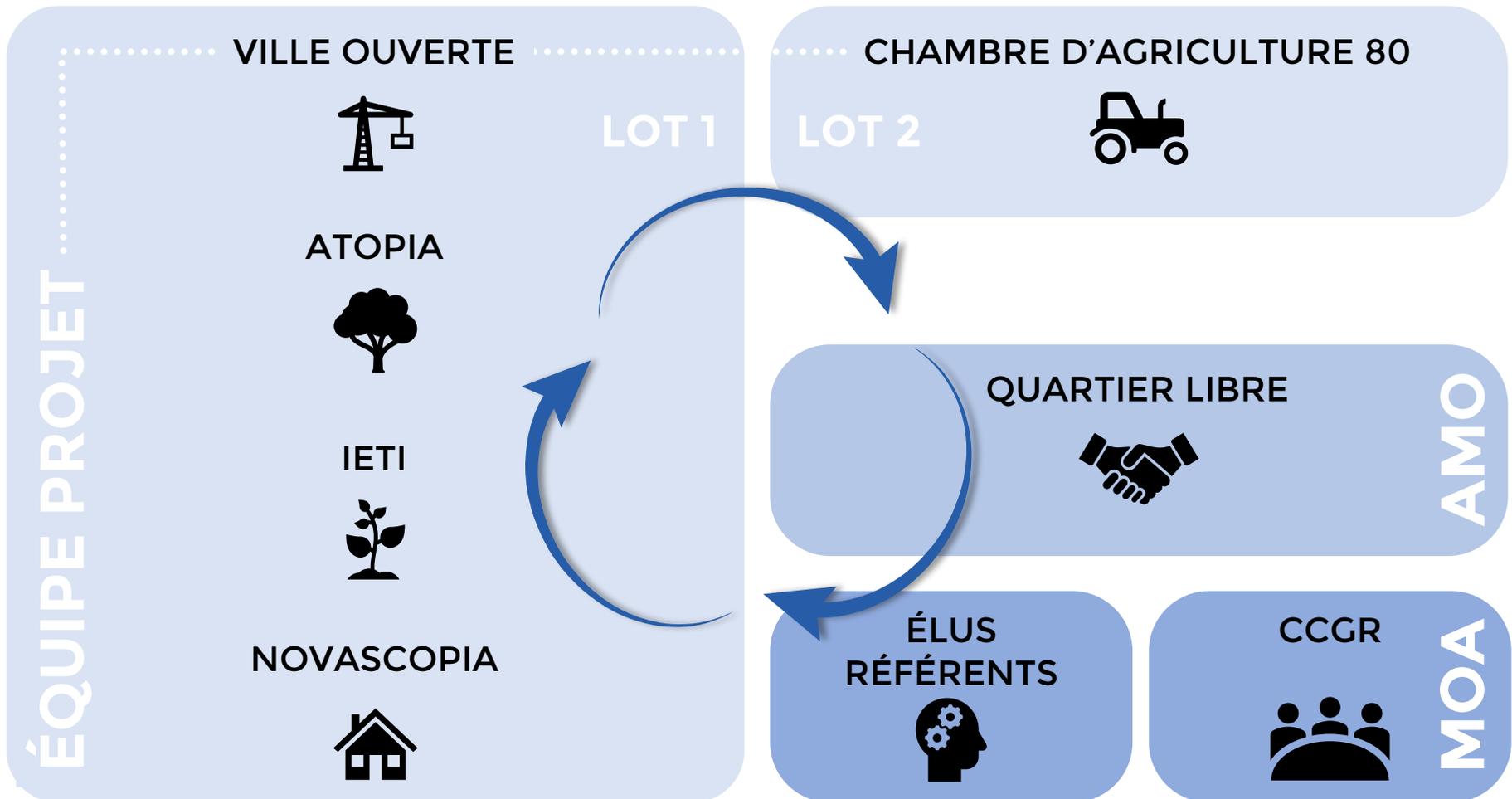
- La première étape a notamment été de **sélectionner l'équipe projet**.



1. LES INTERVENANTS ET LES PRESTATAIRES ENGAGÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9

L'ÉQUIPE D'ÉLABORATION

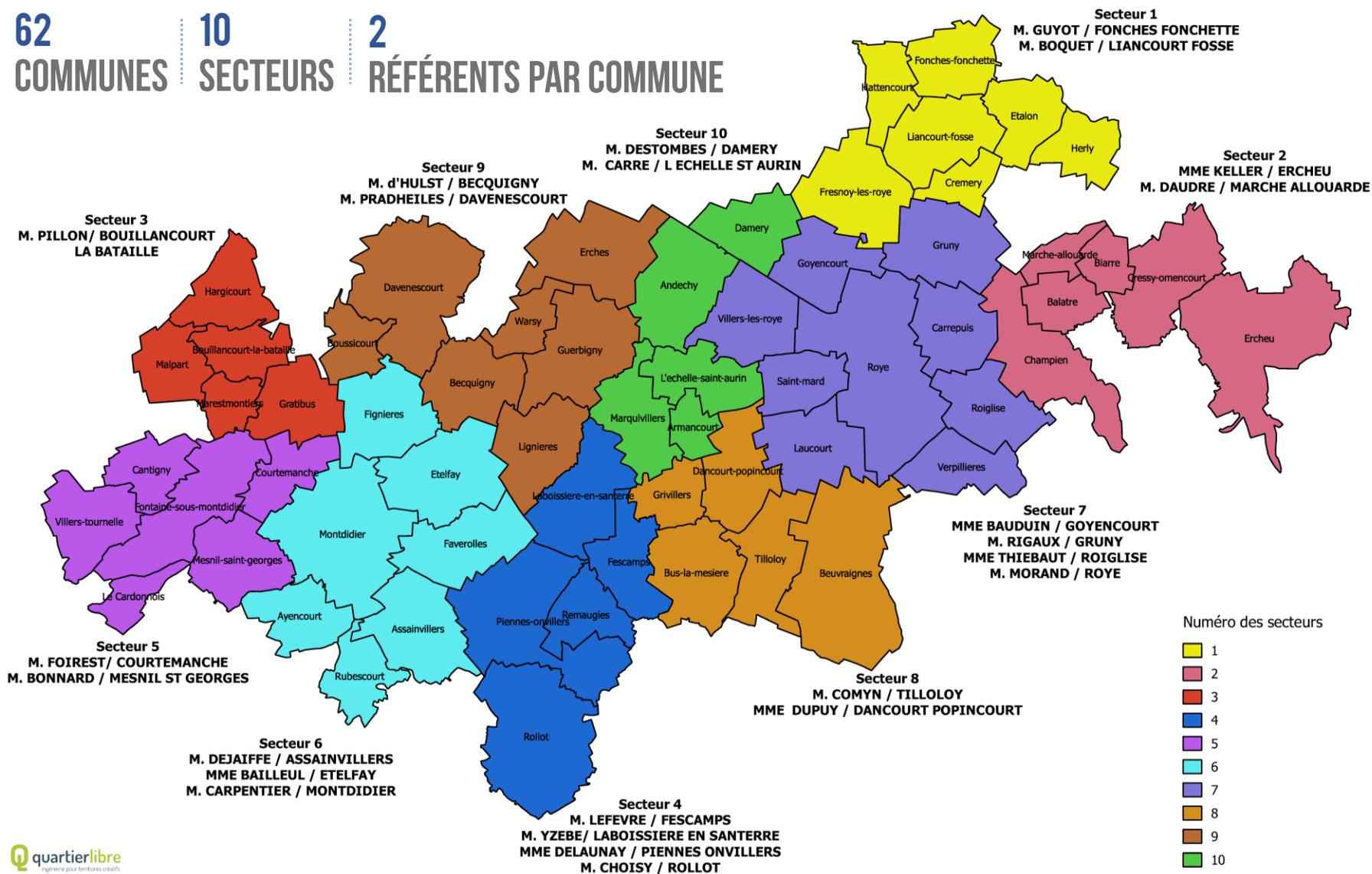


2.
**LE TERRITOIRE
INTERCOMMUNAL**

2. LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

1 2 3 4 5 6 7 8 9

62 COMMUNES
10 SECTEURS
2 RÉFÉRENTS PAR COMMUNE



3.
**QU'EST-CE-QUE
LE PLUi ?**

3. QU'EST-CE-QUE LE PLUi ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9

LE PLUi...

- A été créé initialement par la loi SRU (2000) visant à **corriger les déséquilibres, les inégalités et à améliorer le cadre de vie des habitants.**
- Réglemente au sein **des espaces bâtis ou à bâtir, agricoles ou naturels** :
 - **L'aménagement** des terrains ;
 - **La modification** des bâtiments existants.
- S'applique à **toutes les opérations** de construction ou de travaux portant sur les **terrains privés ou publics.**
- Est réalisé à l'échelle intercommunale et **concerne les 62 communes** du territoire.
- Est un document prospectif, il **traduit un projet politique et réglementaire** en définissant un cadre légal pour **les 15 prochaines années.**

Le PLUi doit permettre d'aborder les enjeux du territoire, en matière :

 d'agriculture ;

 d'urbanisme et d'aménagement de l'espace ;

 de logements, d'économie, de déplacements ;

 d'équipements adaptés (attentes et besoins des habitants) ;

 d'environnement et d'amélioration de la qualité de vie ;

 de gestions des nuisances ;

 de préservation du paysage naturel et du patrimoine bâti.

3. QU'EST-CE-QUE LE PLUi ?

1 2 **3** 4 5 6 7 8 9

LE VOLET « HABITAT » DU PLUi

- Le PLUi, à travers un **volet spécifique « Habitat »** précisera les **actions à mettre en œuvre** afin de répondre aux objectifs fixés en matière de logement.
- Ce volet précisera notamment **le nombre, la localisation et le type de logements à produire.**

Objectif du volet « Habitat » du PLUi :
Établir un programme d'actions (POA) permettant de mettre en œuvre la stratégie retenue par les élus.

Une stratégie :

- **Partagée** car élaborée en concertation avec les acteurs locaux ;
- **Réaliste**, tenant compte des capacités financières de réalisation et de portage ;
- **Territorialisée**, afin de décliner le programme d'actions à l'échelle des communes

3. QU'EST-CE-QUE LE PLUi ?

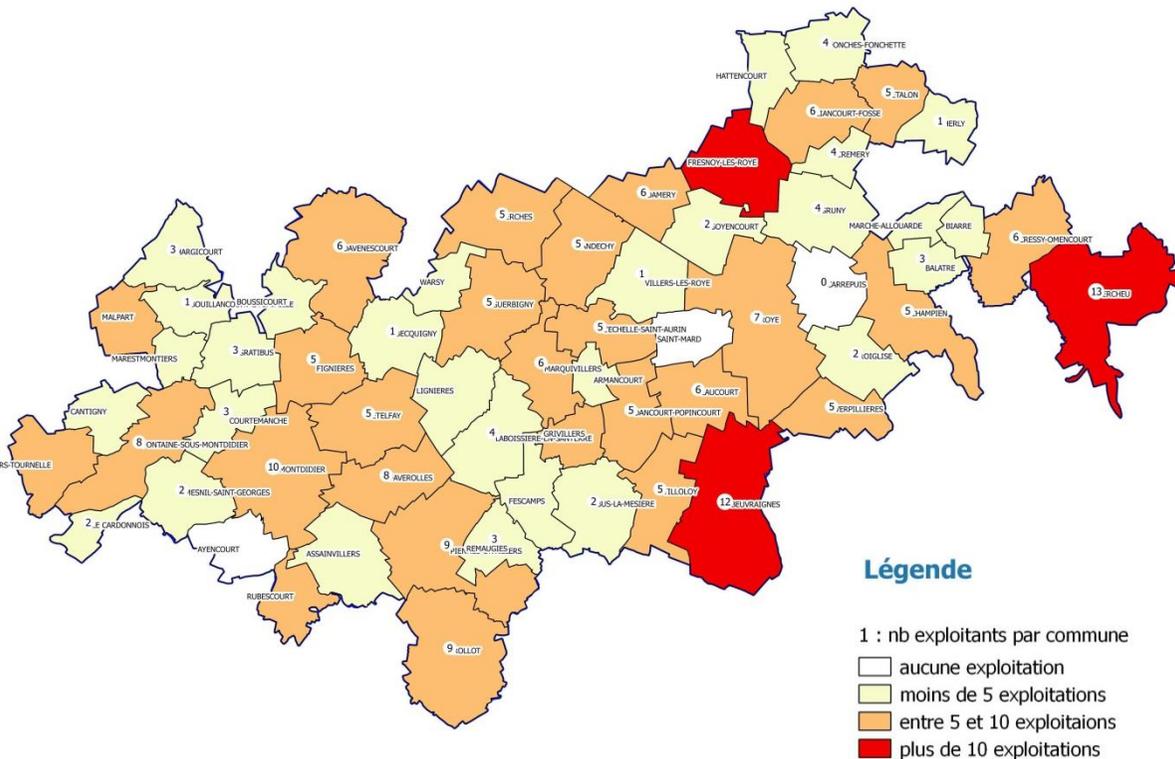
1 2 3 4 5 6 7 8 9

LE VOLET « AGRICOLE » DU PLUi

> Pourquoi un diagnostic agricole dans l'élaboration du PLUi ?

L'agriculture occupe une place prépondérante dans le territoire

Surface territoire : 38 525 ha
75% du territoire est agricole
(28 770 ha)
8% surfaces boisées
5% de surfaces artificialisées



■ 269 Exploitations (RGA 2010)

■ 500 exploitations agricoles exploitent sur le territoire (RPG 2014)

3. QU'EST-CE-QUE LE PLUi ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9

LE VOLET « AGRICOLE » DU PLUi

- Le PLUi, a un **volet « agricole » spécifique** qui **qualifiera l'agriculture du territoire et**, identifiera les **attentes et besoins** des exploitants agricoles en matière de développement agricole sur le territoire.

Ainsi,

- **Entretien individuel** sera réalisé auprès de chaque exploitant qui a son siège sur la com. de com.

Il sera abordé :

- **La physionomie des exploitations** (structure, âge, succession, faire valoir, production...)
- **Le parcellaire stratégique**
 - identifier les parcelles stratégiques pour les exploitants : faire valoir, aménagements agricoles, prairies, contrats environnementaux...
- **Le bâti agricole, les aménagements et leur fonctionnement**
 - identifier les bâtiments de l'exploitation : périmètre de réciprocity, besoins d'extension, changements de destination..
- Les problématiques **d'érosion et de ruissellement**
- Les problématiques de **circulation**
- Les **projets des exploitations...**



Sa finalité :

- ✓ Prendre en compte l'agriculture, ses attentes et besoins
- ✓ Connaître finement l'occupation de l'espace, et donc le territoire.

Ses objectifs principaux:

- ✓ En territoire rural : avoir un projet cohérent
- ✓ Définir le zonage et le règlement les plus adaptés
- ✓ Contribuer au développement de l'activité agricole en harmonie avec l'urbanisation



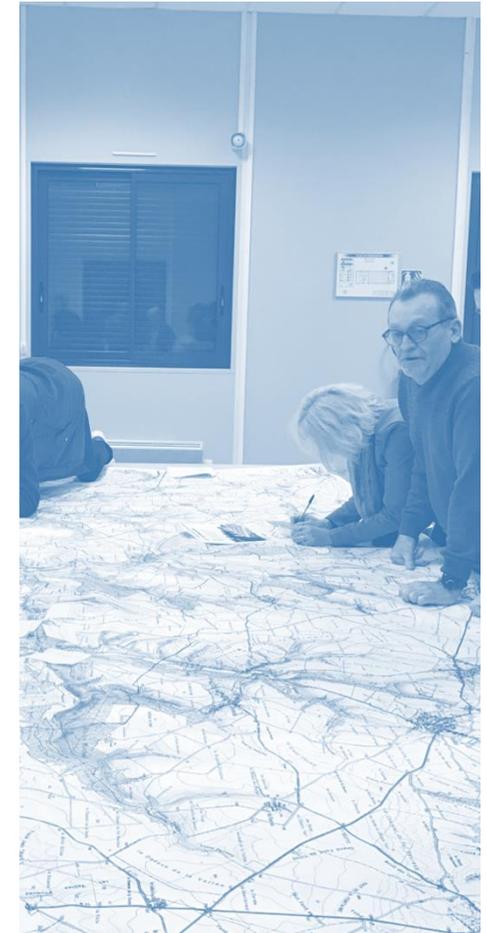
4.
**POURQUOI
ÉLABORER CE
DOCUMENT ?**

4. POURQUOI ÉLABORER CE DOCUMENT ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9

UN OBJECTIF DOUBLE

- Doter le territoire d'un **outil d'urbanisme cohérent** et respectant les évolutions législatives.
 - ▶ Le futur **PLUi remplacera l'ensemble des documents** existants (y compris les communes couvertes par le RNU).
- Organiser l'espace communautaire dans la perspective d'un **développement cohérent** :
 - définir une vision commune du territoire
 - mettre en œuvre un projet partagé
- ▶ Le futur PLUi **permettra de positionner la CCGR** en faisant de la configuration territoriale multipolarisée (Roye et Montdidier) un atout.

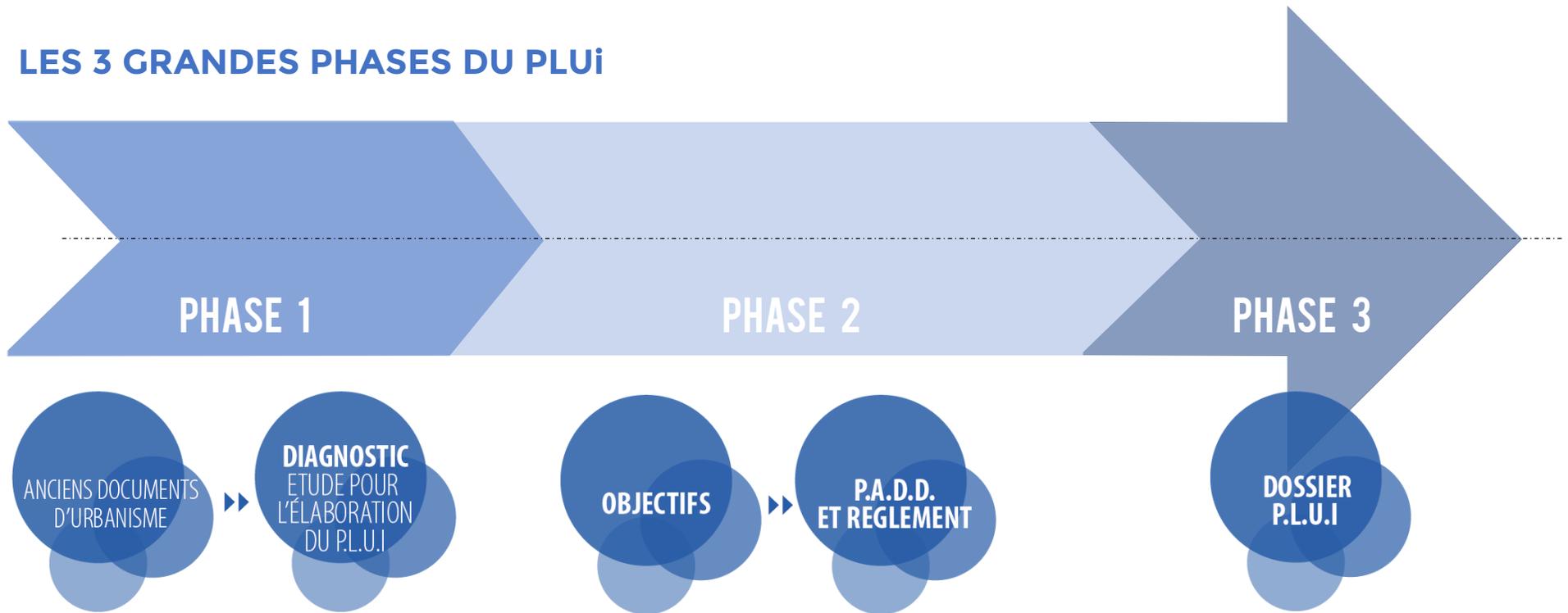


5.
**LE DÉROULEMENT
DU PLUi**

5. LE DÉROULEMENT DU PLU*i*

1 2 3 4 5 6 7 8 9

LES 3 GRANDES PHASES DU PLU*i*



5. LE DÉROULEMENT DU PLU*i*



SUIVI/ANIMATION

EN AMONT DES PREMIÈRES SÉANCES DE TRAVAIL, UN ENTRETIEN AVEC CHAQUE **SECTEUR** SERA RÉALISÉ.

CES ENTRETIENS SE DÉROULERONT
LES 24, 25 OCTOBRE ET 2 NOVEMBRE.

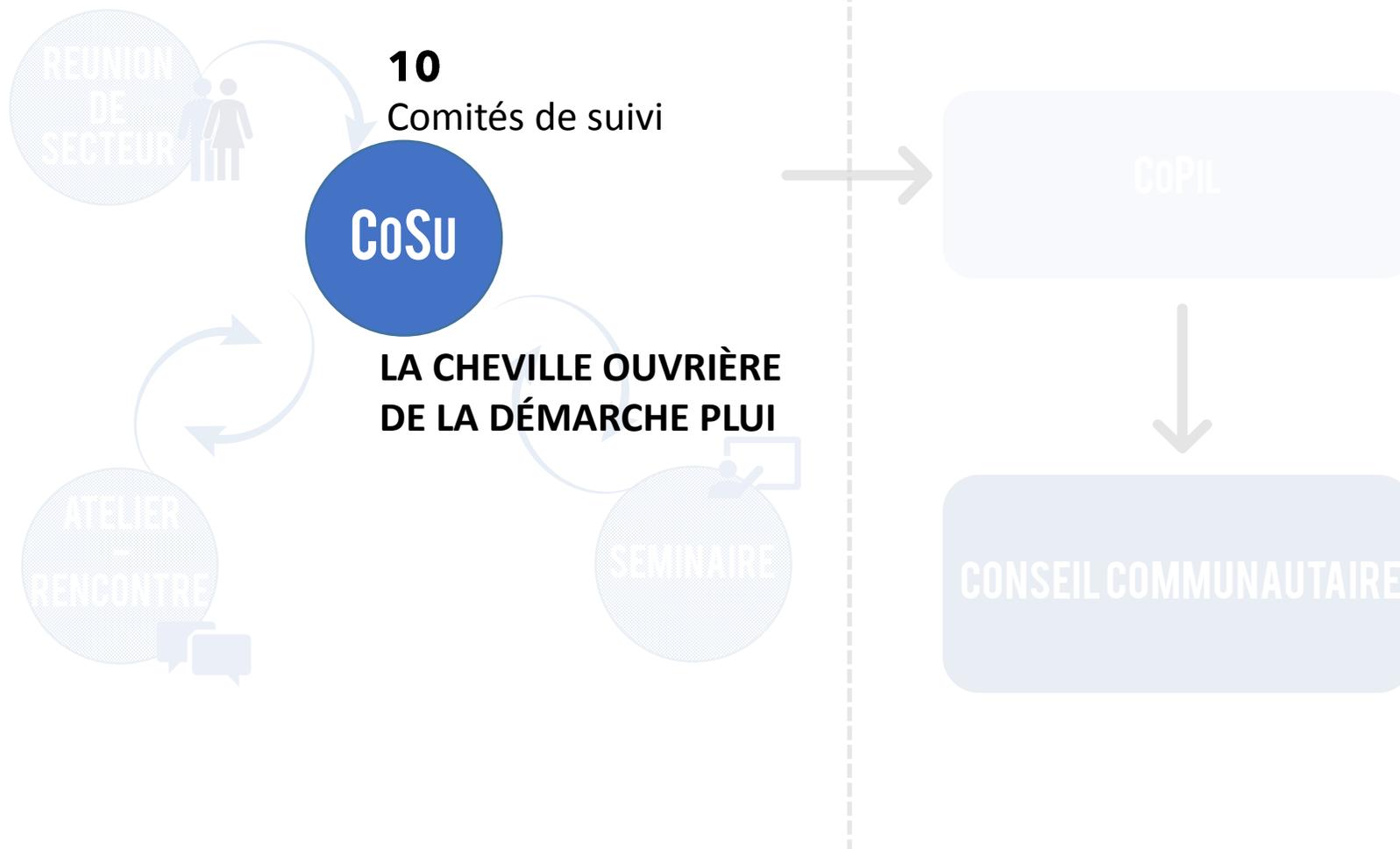
1 2 3 4 5 6 7 8 9

5. LE DÉROULEMENT DU PLUi

1 2 3 4 5 6 7 8 9



SUIVI/ANIMATION

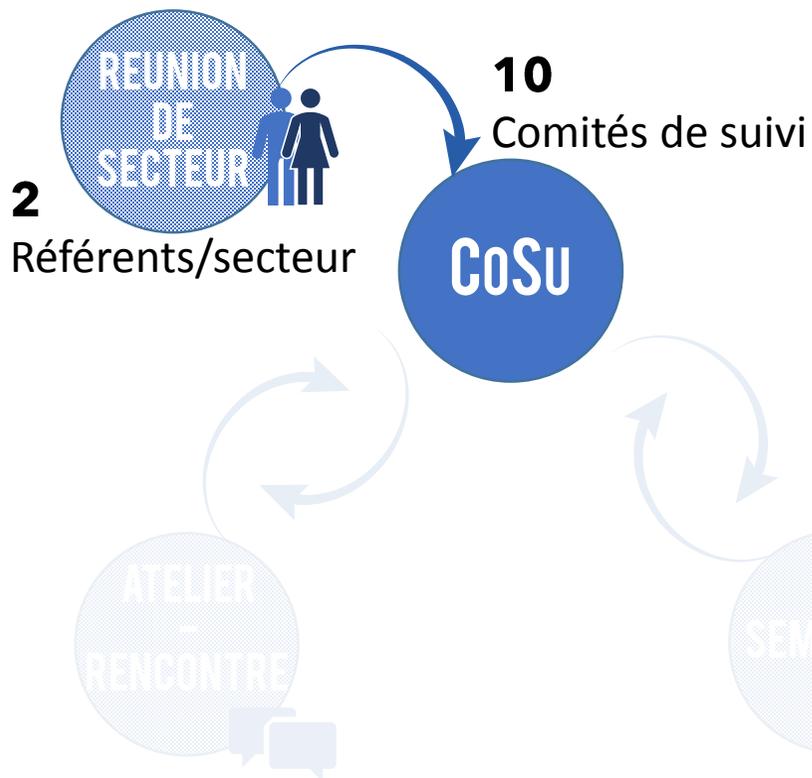


5. LE DÉROULEMENT DU PLUi

1 2 3 4 5 6 7 8 9



SUIVI/ANIMATION

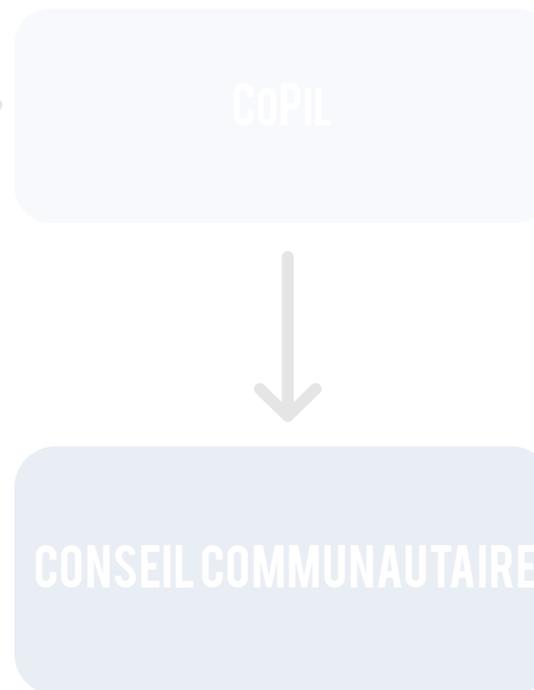
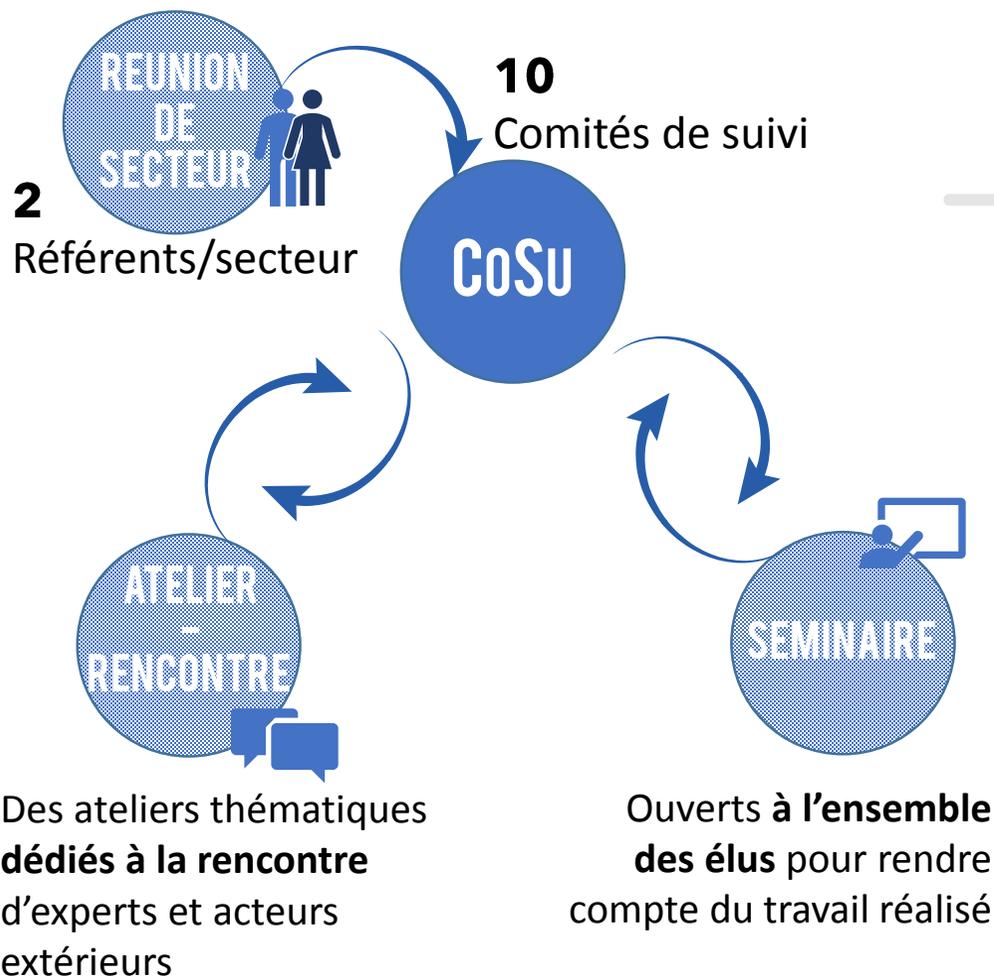


5. LE DÉROULEMENT DU PLUi

1 2 3 4 5 6 7 8 9



SUIVI/ANIMATION

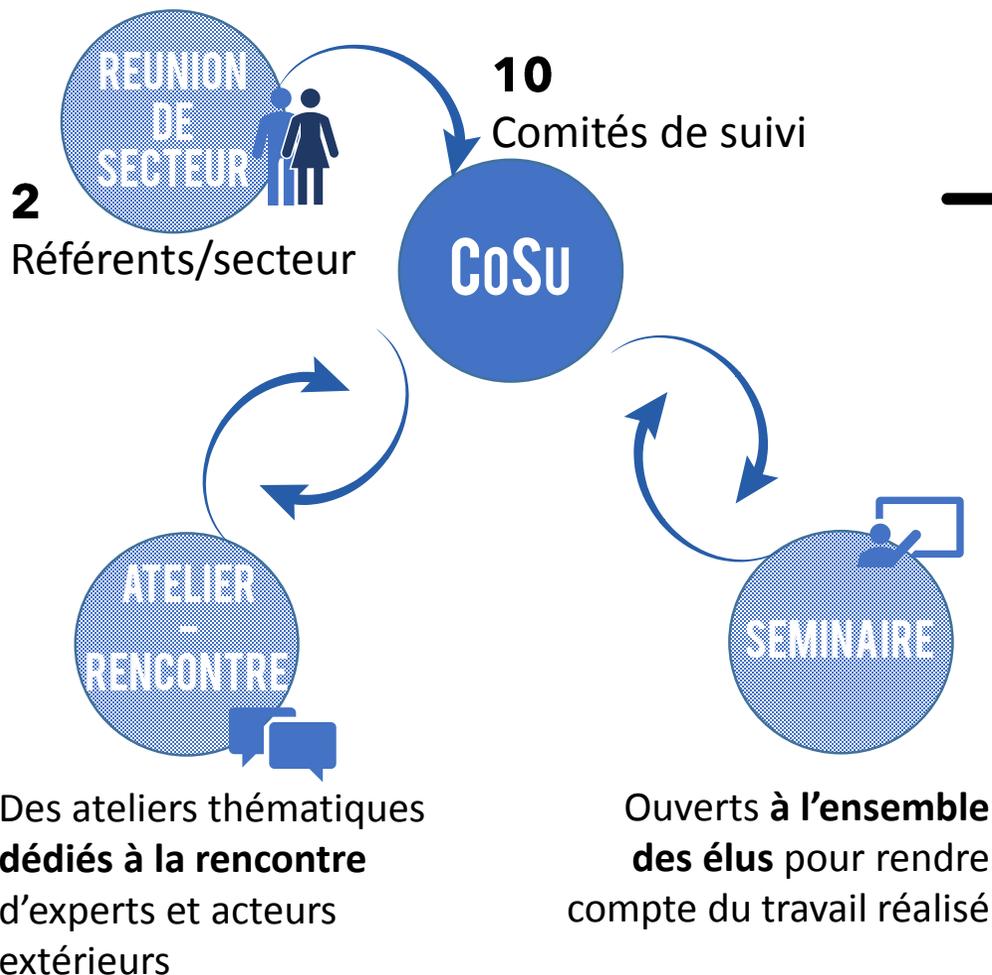


5. LE DÉROULEMENT DU PLUi

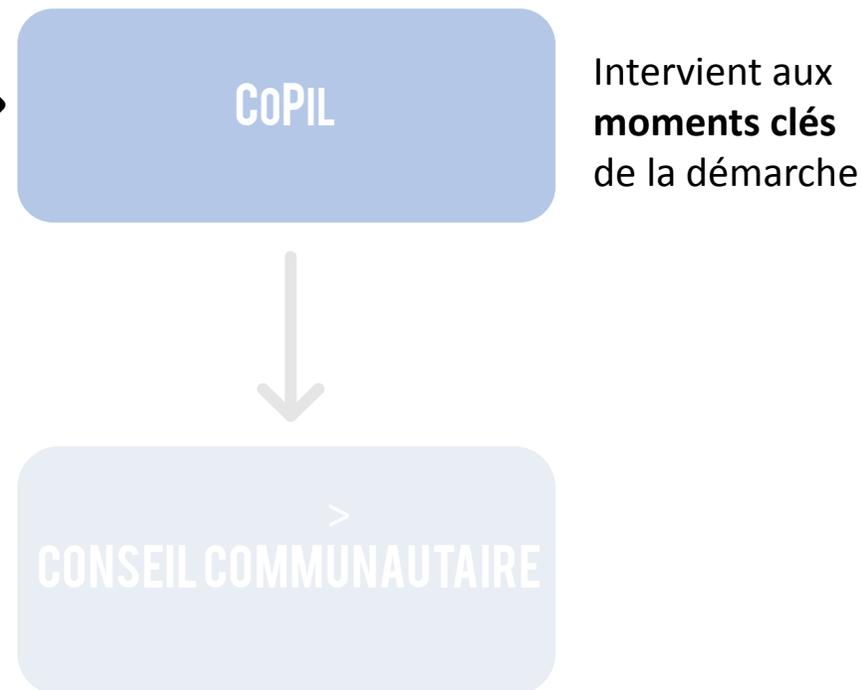
1 2 3 4 5 6 7 8 9



SUIVI/ANIMATION



VALIDATION

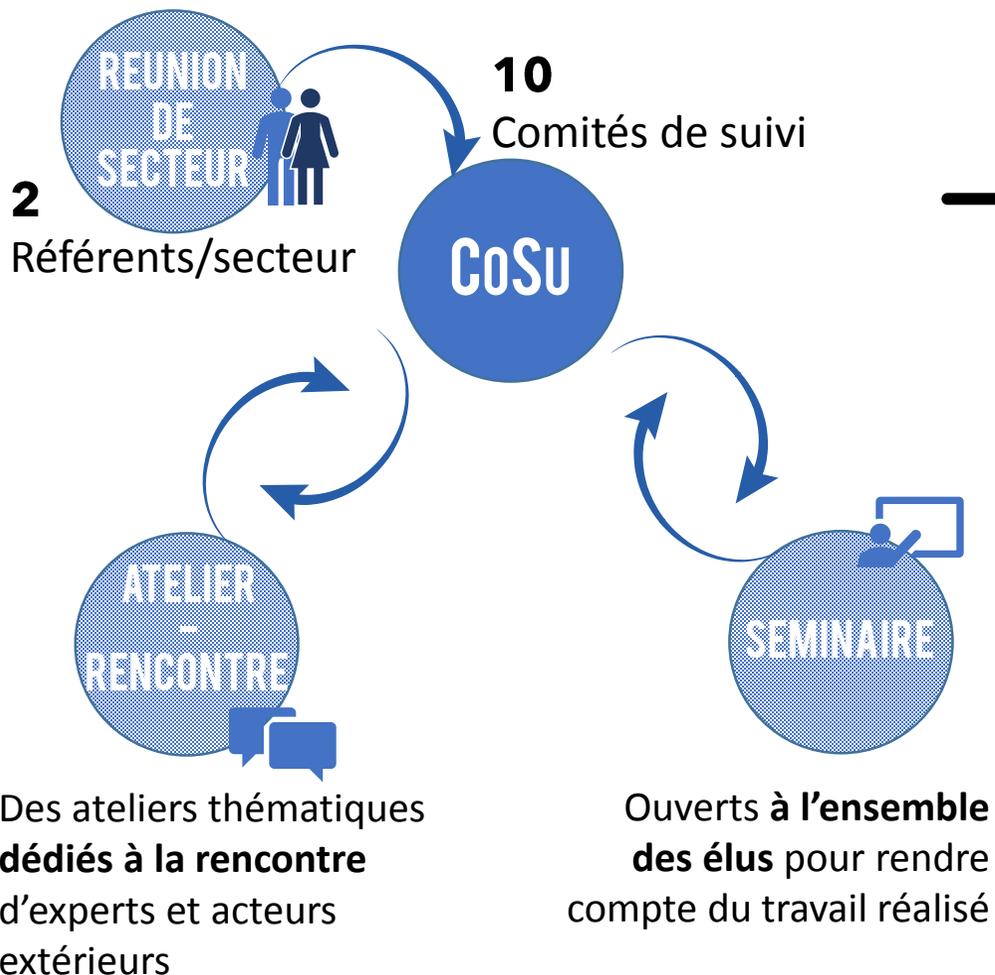


5. LE DÉROULEMENT DU PLUi

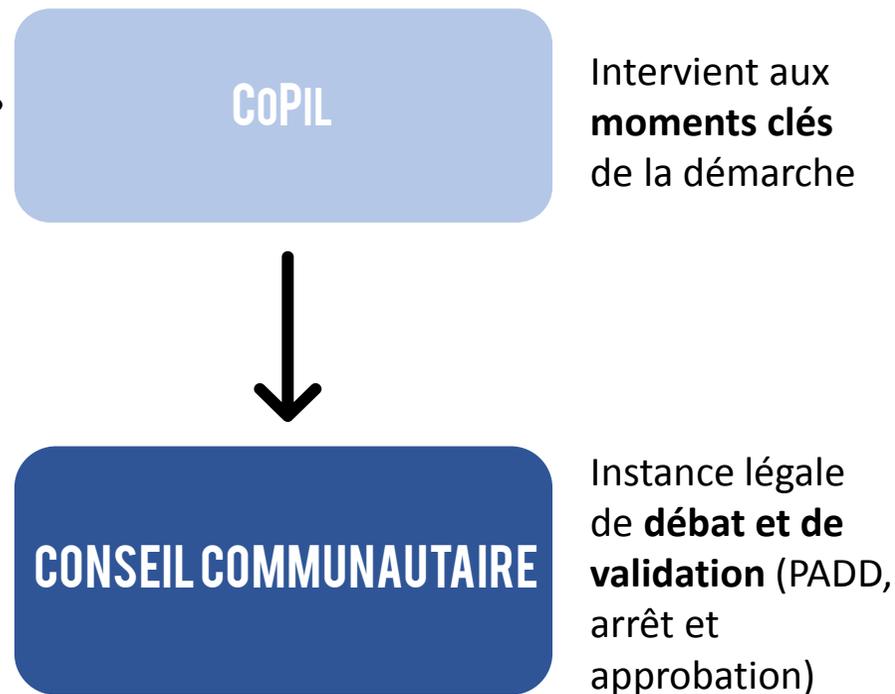
1 2 3 4 5 6 7 8 9



SUIVI/ANIMATION



VALIDATION



6.
**LE CONTENU
DU PLUi ?**

6. LE CONTENU DU PLUi ?

1 2 3 4 5 **6** 7 8 9

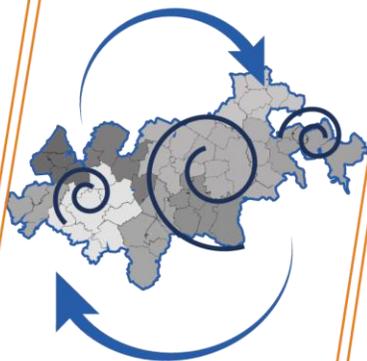
RAPPORT DE PRÉSENTATION

Expose la **situation existante**, présente **les perspectives d'évolution** et les nouvelles dispositions réglementaires



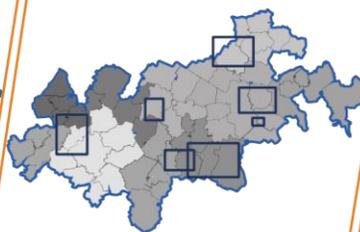
PADD

Grandes Orientations d'urbanisme à long terme



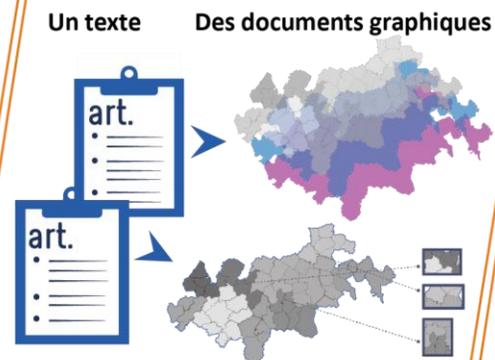
ORIENTATIONS

Secteurs et quartiers à enjeux avec des dispositions spécifiques



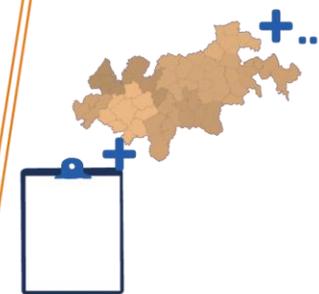
RÈGLEMENT >> PLAN DE ZONAGE

Règles d'urbanisme par zones, qui déterminent les possibilités de construire sur le territoire



ANNEXES

Plans des servitudes d'utilité publique et des périmètres reportés **à titre d'information**



7.

LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

7. LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

1 2 3 4 5 6 **7** 8 9

OBJECTIF

Favoriser la définition d'un projet de territoire partagé.

QUAND ?

Une démarche de concertation mise en œuvre tout au long de la procédure.

POURQUOI ?

Tenir les habitants informés et leur permettre de s'exprimer.

COMMENT ?

Réunion publique – articles de presse – mise à disposition de registres en mairie...

7. LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

1 2 3 4 5 6 7 8 9

PREMIER ÉVÈNEMENT DE CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

DÉBUT 2018 :

Mise en place d'un forum itinérant comprenant entre autre la présence de l'équipe projet sur le territoire.



8.
**LE CALENDRIER ET
LES PROCHAINES
ÉCHÉANCES**

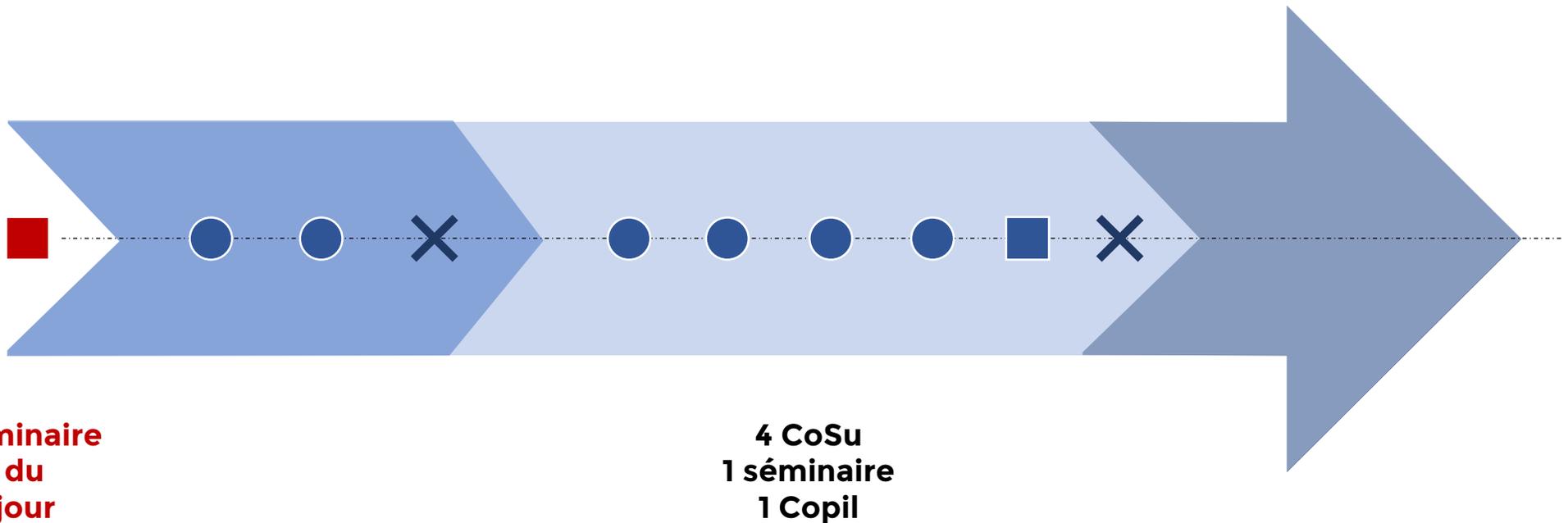
8. LE CALENDRIER ET LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

1 2 3 4 5 6 7 8 9

DIAGNOSTIC

PROJET

TRADUCTION
REGLEMENTAIRE



● CoSu

✕ CoPil

■ Séminaire

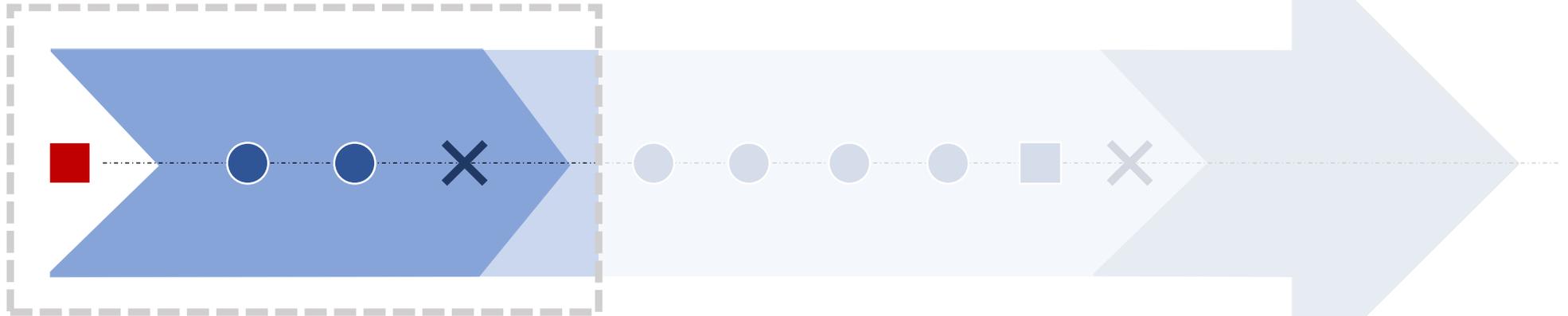
8. LE CALENDRIER ET LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

1 2 3 4 5 6 7 8 9

DIAGNOSTIC

PROJET

TRADUCTION
REGLEMENTAIRE



Séminaire
du
jour

2 CoSu
1 CoPil

4 CoSu
1 séminaire
1 Copil

● CoSu

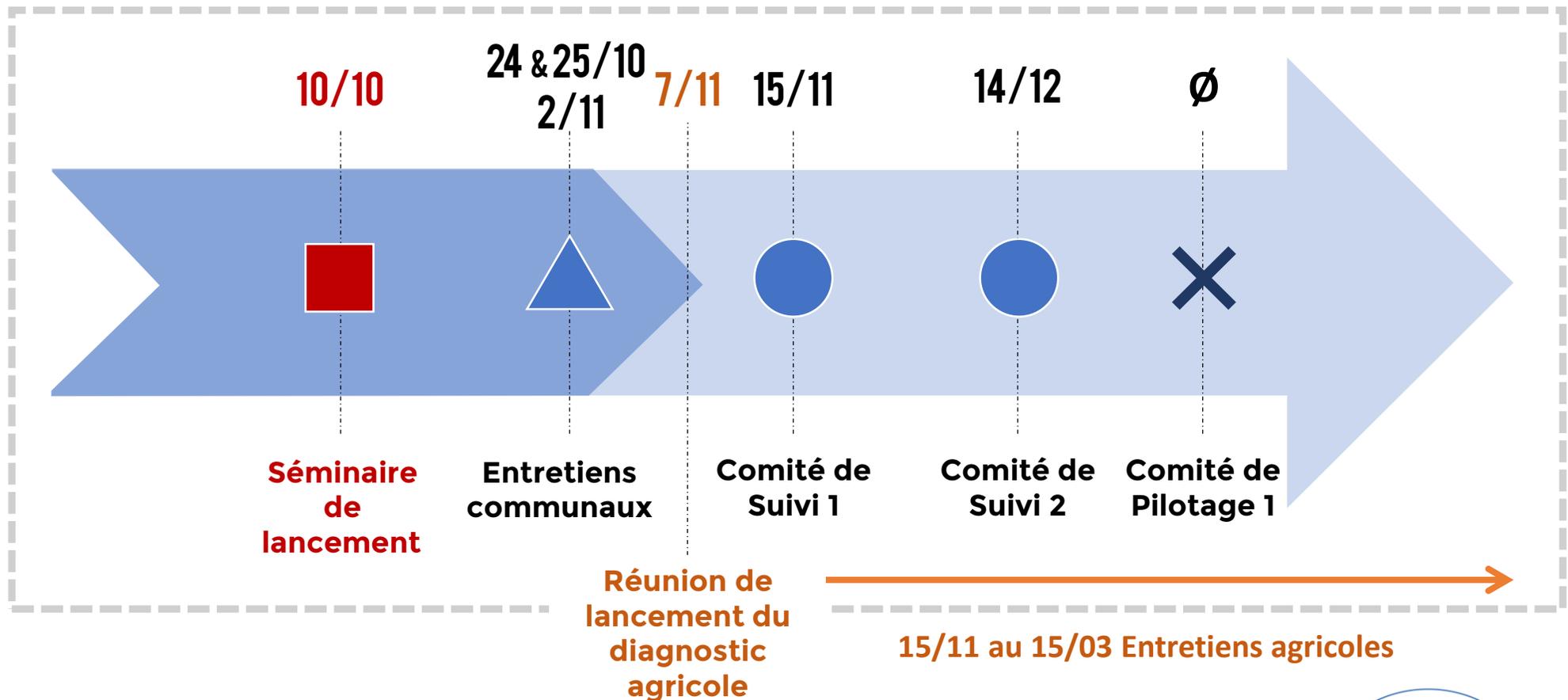
× CoPil

■ Séminaire

8. LE CALENDRIER ET LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

1 2 3 4 5 6 7 8 9

DIAGNOSTIC



9.
LES DOCUMENTS
REMIS



9. LES DOCUMENTS REMIS

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Affiche annonçant aux habitants le lancement de la procédure



Guide d'élaboration du PLU

Registres permettant le recueil des remarques du public en mairies



9. LES DOCUMENTS REMIS

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Profil général intercommunal



Profil agricole communal

Profil statistique et une Cartographie représentant les enjeux agricoles à la commune

Cahier d'Enjeux et de perspectives d'évolution agricole du territoire

- Les principaux enjeux agricoles identifiés sur le territoire:
 - Maintenir les volumes de production pour maintenir les filières et les emplois (notamment les activités d'élevage) directs et induits
 - Préserver les prairies pour l'élevage, les paysages, la biodiversité et lutter contre le ruissellement (Ex. Fransu, Pernois, Halloy les Pernois, Damart en Panthieu, Vauchelles les Damart, Lanches St Hilaire, Bouchon, Canopies, Vignacourt...)
 - Maintenir des systèmes de production diversifiés pour favoriser la biodiversité et préserver la valeur ajoutée.
 - Créer des partenariats locaux pour les fournitures de produits et de services afin de répondre aux attentes de la population (favoriser les projets de diversification),
 - Accompagner les engagements en faveur de l'environnement,
 - Maintenir la mixité et la cohésion agri-urbaine (« le bon vivre ensemble »)
 - Maintenir la cohérence des espaces consacrés aux installations agricoles : concilier le développement de ces installations avec le respect du patrimoine.

Des leviers pour agir localement

- Actions transversales
 - Circulation routière
 - Compréhension mutuelle
 - Valorisation du paysage

Porter un projet agro-environnemental



NOVASCOPIA



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

CC DU GRAND ROYE

ÉLABORATION PLUi

**SÉMINAIRE DE
LANCEMENT**

VILLE OUVERTE

ATOPIA

NOVASCOPIA

IETI

CHAMBRE D'AGRICULTURE 80

QUARTIER LIBRE